

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-cinq, le samedi 24 mai à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Gérard ROURE, Frédéric CHAZELLE, Guy CHAZOT

Absent (1) : Sandrine HAUTEVILLE

Procuration (1) : Sandrine HAUTEVILLE a donné procuration à Guy CHAZOT

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date convocation : 15/05/2025

1 ► MODIFICATION DU TARIF DE L'EAU A COMPTER DE LA FACTURATION 2026

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de procéder à une révision du tarif de l'eau et de l'abonnement compteur à compter de la facturation de l'année 2026.

Il propose de conserver le tarif de 1,25 €/m³ pour les consommations de 1 à 120 m³ et d'augmenter à 0,90 € au-delà de 120 m³.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↪ accepte de modifier les tarifs comme suit pour la facturation 2026 :

Consommation :

- de 1 à 120 m³ : 1,25 euro le m³ ;
- au-delà de 120 m³ : 0,90 euro le m³.

Le tarif de l'abonnement compteur est inchangé (55 euros)

↪ autorise M. Le Maire à signer les documents correspondants à cette délibération.

8 POUR
1 ABSTENTION
1 CONTRE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de Séance
Danièle HORTALA

Le Maire,
Michel ROCHE

